

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE GIRAUT DE BORNEIL

PROCES-VERBAL

Séance du mardi 13 février 2024

Année scolaire : 2023/2024

Numéro de séance : 4

Date de la transmission de la convocation aux membres : 29 janvier 2024

1^{ère} convocation (oui/non) : non

2^{ème} convocation (oui/non) : oui – report de la séance prévue le 06/02/24

Président : M. NORMAND Laurent




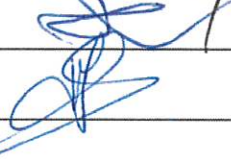


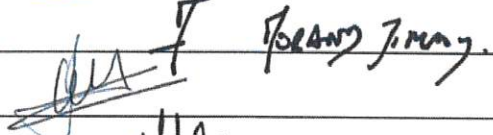







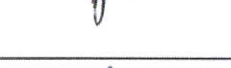


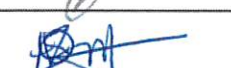
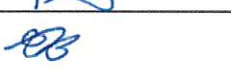

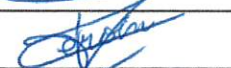



Quorum : 14

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 19

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 27 novembre 2023
- 2- Contrats et conventions
- 3- DBM
- 4- Préparation de la rentrée 2024 : projet de répartition de la Dotation Horaire Globalisée
- 5- Informations et questions diverses

	CIV	NOM Prénom	Représentant CA	Absent	Excusé	émargement	
Représentants de l'institution	M.	NORMAND Laurent	Proviseur - Président				
	Mme	MARTIN Mylène	Principale Adjointe				
	M.	LE GOANVIC Didier	Adjoint Gestionnaire				
	M.	CHAILLIER Rodolphe	Conseiller Principal d'éducation				
	Mme	SEDAN Annie	repr. SIVOS <i>EPCI</i>				
	M.	PLATON Nicolas	repr. Conseil Régional				
	Mme	LANGLADE Colette	repr. Conseil Régional				
	Mme	LACOSTE Marie-Laure	repr. commune				
	M.	VAUGRENARD Alain	personnalité qualifiée				
Représentants des personnels ATOSS	Mme	ROUILLON Géraldine	repr. ATSS				
	Mme	GAUTHIER Delphine	repr. ATSS				
	Mme	CLÉMENT Véronique	repr. ATSS				
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	M.	BACHELLERIE Benoît	repr. Pers. Enseignants				
	M.	LEGROS Maxime	repr. Pers. Enseignants				
	Mme	LERGENMULLER Véronique	repr. Pers. Enseignants				
	Mme	CHAUVEAU Marie	repr. Pers. Enseignants		X		
	Mme	DELARUE Sylvie	repr. Pers. Enseignants				
			1 siège non pourvu	repr. Pers. Enseignants			
Représentants des élèves	Mlle	DÉSIRÉ Clémence TG1	repr. Elèves				
	Mlle	PYRAT Bénédicte 1G2	repr. Elèves				
	Mlle	VARELA DOS SANTOS Ema TG1	repr. Elèves				
	Mlle	VEDEAU Coline TG1	repr. Elèves				
	M.	DENNE Ewen 2nde 1	repr. Elèves				
Représentants des parents d'élèves	M.	DEROIN Josselin	repr. Parents d'élèves				
	M.	DENNE Yann	repr. Parents d'élèves				
	Mme	DURAND Agnès	repr. Parents d'élèves				
	Mme	LAGARDE Amandine	repr. Parents d'élèves				
			1 siège non pourvu	repr. Parents d'élèves			
	Total		membres Titulaires membres Suppléants				

Signatures :

La secrétaire de séance,

Madame Mylène MARTIN



Le président du Conseil d'Administration,

Monsieur Laurent NORMAND



Présent : 20

Votant : 19

Début de la séance à 18h00.

M Normand demande si un membre du conseil d'administration se porte volontaire pour être le secrétaire de la séance.

Mme Martin se propose pour ce rôle.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

1) Approbation du PV de la séance du 27 novembre 2023

M Normand rappelle l'objet du CA du 27 novembre concernant le budget et sollicite les membres du CA à poser des questions.

Il n'y a pas de question.

Le PV est mis au vote.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

18h02 : Arrivée de M Chaillier

18h03 : Arrivée de M Deroin

M Normand lit l'ordre du jour et explique qu'il n'y aura pas de DBM durant cette séance.

2) Contrats et conventions

- Voyage scolaire de 2 jours pour la classe de 2nde 3

Sortie à vélo à la découverte du territoire

Participation des familles : 10€

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- Convention de mise à disposition des minibus du CCILAP pour l'année civile 2024

La communauté de communes prête à titre gracieux les minibus en fonction des besoins de la cité scolaire.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- Convention concernant l'utilisation du site « les roches enchantées » pour l'année scolaire 2023-2024

La mairie de Gentilly a conclu une nouvelle convention afin d'autoriser l'établissement à utiliser le domaine pour différentes activités physiques et sportives.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- contrat concernant la redevance des déchets avec la SMD3

Montant 3901,44€ pour l'année

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- Contrat concernant la location des bacs à roulettes pour la collecte des déchets avec la SMD3

Montant 1485,56€

M Morand : c'est un coût élevé pour la cité scolaire. Est-ce que le contrat avec Suez n'était pas plus intéressant ?

M Le Goanvic, secrétaire général : non effectivement, nous avons étudié les deux devis et la SMD3 était plus compétitive à quelques euros près.

M Morand : l'installation est prévue pour la première quinzaine de mars ?

M Le Goanvic : oui, avant le 1^{er} avril. Nous aurons 2 jeux de clés et il y aura plus de manutentions pour les personnels puisque les bacs de collecte seront entre le parking de l'école primaire et le passage piéton pour l'entrée de l'école de l'autre côté de la rue.

Mme Martin, principale adjointe : quel sera le montant de la levée ?

M Le Goanvic : 0,07€/levée.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- Contrat concernant l'assistance informatique avec le lycée de Gascogne à Talence

Montant : 907€/an

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

- Contrat Turbo Self concernant la mise à jour avec le nouveau système de gestion OPALE forfait d'installation , frais de formation des agents, frais de mise à disposition d'une box
montant : 2976 €

M Legros, enseignant : est-ce que cette mise à jour va entraîner un changement des cartes de demi-pension ?

M Le Goanvic : non, il s'agit juste de la mise à jour du logiciel de gestion.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

18h20 : arrivée de M Vaugrenard

- Convention avec le lycée Jay de Beaufort concernant une journée d'immersion pour des élèves de 2^{nde}

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

- Convention avec l'école primaire d'Excideuil concernant deux journées d'immersion pour un élève de 1^{STMG}

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

- Convention avec le LP Vinci concernant une journée d'immersion pour des élèves de 2^{nde}

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

- Convention avec le lycée Claveille concernant la mise en place d'une cordée de la réussite : « connaître pour réussir »

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22

- Convention avec le lycée Bertan de Born concernant la mise en place d'une cordée : « osez la prépa en Dordogne »

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 22

3) Préparation de la rentrée 2024 : projet de répartition de la Dotation Horaire Globale

M Normand distribue un document avec 4 tableaux :

- la structure pédagogique du LGT
- la dotation du LGT
- les besoins devant élèves pour la rentrée scolaire 2024
- le tableau de répartition des moyens pour la rentrée 2024

18h52 : Départ de Mme Rouillon

M Normand explique chaque tableau afin de présenter les choix pédagogiques qui ont été faits.

M Normand explique les différents partages de service entre le lycée et le collège et inversement.

M Normand explique également les postes partagés avec des établissements comme pour la matière de SES.

Le professeur ayant 4h d'enseignement dans un établissement sur Périgueux.

M Bachelierie, enseignant, propose un alignement pour la philosophie puisque le besoin est lui aussi de 15h comme l'enseignement de SES.

Mme Martin explique l'historique et les conséquences de la réforme du baccalauréat qui a conduit à la perte d'heures d'enseignement pour la SES alors que pour la philosophie, il y a eu un gain certes mais pas suffisant pour demander l'ouverture d'un poste à temps plein.

La condition du maintien du poste à Excideuil en SES était que Mme Lergenmuller accepte quelques heures sur Périgueux.

Ce que Mme Lergenmuller fait déjà depuis plusieurs années.

M Bachelierie : nous pourrions demander la création de ce poste en philosophie ?

M Normand : nous pourrions effectivement et cela nous coûterait un service de 18h. Le risque serait aussi que M Gemin ne soit plus affecté dans l'établissement.

Nous n'avons retenu ce choix.

M Deroin, parent d'élèves : il y a un gros volume d'HSA pour la matière de mathématiques. Les enseignants pourront-ils les réaliser ?

M Normand : dans un premier temps, je calcule les besoins de l'établissement, puis je regarde nos apports avec les enseignants titulaires.

Ensuite, dans la colonne CSR CLG du tableau TRM, nous voyons les heures du collège vers le lycée.

Par exemple, en anglais, il y a 6h, en Histoire-Géographie, 16,5h.

M Cardonne assure ce complément de service puisqu'il n'a pas assez d'heures au collège.

La situation pourrait permettre la création d'un poste à 18h mais là encore, je n'ai pas souhaité demander l'ouverture du poste pour respecter l'enveloppe globale attribuée à l'établissement.

Le Rectorat valide le lissage fait entre les deux établissements, les enseignants peuvent ainsi rester sur la cité scolaire que ce soit pour un complément de service du lycée vers le collège ou du collège vers le lycée.

De même en technologie, le professeur avait un service incomplet au collège. M Pascaud a accepté d'enseigner la SNT en 2^{nde} et de ce fait, il partage son service avec le lycée et n'a pas de complément à faire dans un autre établissement.

Une fois que j'ai réparti tous les personnels des deux établissements, si je vois qu'il y a encore des besoins et je crée des BMP, Blocs de Moyens Provisoires, pour la rentrée prochaine.

Par exemple, en mathématiques, je demande la création d'un BMP de 16h pour compléter l'équipe de mathématiques.

Je propose la création des BMP suivants : français 9h, philosophie 15h, anglais 8h, mathématiques 16h. Concernant la création d'un poste en mathématiques, les prévisions démographiques étant une diminution de la population scolaire avec déjà à la rentrée prochaine en 6^{ème}, cela a une répercussion sur les postes et cela rendrait le poste instable et donc précaire pour l'enseignant arrivant avec l'impossibilité de s'installer durablement.

La création d'autres BMP 9h en physique chimie, 9h en SVT, en EPS je demande la création afin d'accompagner au mieux les jeunes dans le cadre de l'UNSS.

M Bachelierie : les enseignants en EPS se remplacent lorsqu'il y a besoin, il y a actuellement un enseignant contractuel en EPS remplaçant rattaché à notre établissement.

Cet enseignant nous permet de faire les remplacements, des dédoublements lorsque les effectifs sont importants en 6^{ème} ou en option mais également à augmenter notre participation à l'UNSS.

Bénédicte PYRAT, élève : cet enseignant a fait un remplacement dans ma classe.

M Bachelierie : oui, il a fait des remplacements durant le stage de ski ou autre et c'était un arrangement interne.

M Deroin : il pourrait y avoir une création de poste ?

M Bachelierie : pour le moment non, mais il y a des recrutements en poste de contractuels uniquement. Cela fait des enseignants en plus tout de même.

M Normand : les HSA et le taux de pression : 9h en histoire-Géographie, il y a 4 professeurs donc cela reste raisonnable. Le norvégien est très réduit donc cela a positif.

Nous avons également des dotations tout au long de l'année notamment avec la dotation « je réussis au lycée » qui permettent ponctuellement de répondre aux demandes des enseignants.

Mme Durand : j'ai quelques questions : comment les options, l'accompagnement personnalisé sont intégrés dans ce tableau et comment sont mis en place les remplacements en pacte dans l'établissement ?

M Normand : tout ce qui est IMP, PACTE et heures supplémentaires sont des enveloppes à part.

Mme Durand : les options, l'accompagnement personnalisé, comment cela se passe ?

M Normand : pour les options, les heures sont provisionnées dans les disciplines.

Pour les options EPS, management, SL et pour la DNL, tout cela est provisionné dans les disciplines.

Pour l'accompagnement personnalisé, des créneaux sont ouverts dans les emplois du temps des élèves et nous avons des enveloppes suffisantes pour les accompagner lorsque cela est nécessaire.

Nous misons davantage sur les niveaux de 1^{ère} et Tale pour cet accompagnement.

Si dans l'esprit des parents, l'AP est imaginé comme un accompagnement individuel cela n'est pas le cas.

Par contre, l'accompagnement disciplinaire est tout à fait possible.

L'élève se rapproche de l'enseignant et nous faisons un groupe et nous mettons en place cette remédiation sur plusieurs séances grâce notamment à cette enveloppe « je réussis au lycée » qui nous permet de répondre aux besoins exprimés.

Il nous semble que cela est davantage efficace plutôt que des heures d'accompagnement personnalisé en classe entière.

Je rappelle également que les professeurs principaux ont des classes de 2^{nde} de 29 élèves et non 35 ou 36.

Qu'il nous est facile de répondre à des interrogations ponctuelles d'élèves.

Le professeur est plus proche de ses élèves et peut répondre plus facilement à ses élèves.

Mme Durand : demande une explication concernant le créneau d'accompagnement personnalisé qui serait à la demande des familles ?

M Normand : l'accompagnement personnalisé est inscrit dans les emplois du temps des élèves et les enseignants savent qu'ils peuvent solliciter ce créneau si besoin. Ce temps n'est pas inscrit dans leur service d'heure, ce sera en plus.

L'enseignant le fait tant que besoin dans ses cours.

Si on décide de mettre en place strictement l'accompagnement personnalisé, c'est y mettre des moyens qu'il faudrait reprendre notamment sur nos options.

Etant donné les effectifs, nous n'avons pas vraiment besoin de mettre en place strictement cet accompagnement.

Si nous faisons un fléchage par un enseignant, nous l'avons constaté, cela deviendrait rapidement une nouvelle heure disciplinaire.

Le créneau étant connu de tous, élèves, parents et enseignants, cela laisse une liberté à chacun de s'en saisir lorsque des besoins sont existants.

Mme Martin : 36h 2^{nde}1, 36h 2^{nde}2 et 36h 2^{nde} 3, cela ferait un grand sacrifice et le gain n'est pas présent.

Nous avons pu maintenir nos options, ouvrir le parcours DNL pour la section européenne.

L'établissement dispose des moyens financiers suffisants pour permettre de répondre aux demandes des enseignants.

M Normand : la carte de formation est satisfaisante, on renforce le parcours de langues vivantes notamment avec le parcours de section euro pour un diplôme valorisé avec la mention section européenne.

Il y a aussi des enseignants qui se positionnent et réfléchissent pour se former pour une autre discipline non linguistique et dans une autre matière que l'anglais.

Vous imaginez bien l'ambition, qui est la nôtre, de voir l'établissement proposer des parcours en langues vivantes dans plusieurs langues vivantes et dans plusieurs matières et ainsi ouvrir plusieurs sections européennes dans les prochaines années.

Mme Durand : les choix s'entendent et sont bien justifiés.

M Normand : je considère que cela fait partie de notre autonomie d'établissement et je pense que cela nous permet d'obtenir des résultats très satisfaisant au regard des résultats aux baccalauréats, 100% en bac général et 1 échec en bac STMG.

Concernant votre question relative au PACTE, nous en parlerons après.

Bénédicte Pyrat : dans le tableau, que veut dire éco gestion car il y a 2 lignes ?

M Normand : en bac STMG, il y a 2 professeurs qui ont 2 spécialités.

Ici, une spécialité compta finances pour Mme Delarue et une spécialité Management assurée par Mme Chauveau.

Vote

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

M Bachelierie sollicite la parole pour proposer une motion (jointe) concernant la réforme du collège, concernant la mise en place des groupes de niveaux en classes de 6^{ème} et de 5^{ème} et les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre et sur les conséquences psycho-sociales de ce classement des élèves par groupe de niveaux.

Vote

Contre : 0 Abstention : 6 Pour : 15

- 4) Informations et questions diverses
- Informations diverses :

* Protocole PHARe : lecture du protocole au sein du lycée par M Normand

Mme Durand : au regard de la lourdeur de ce qui est fait dans l'établissement, je voulais vous dire que ce n'est pas le protocole qui me fait avoir confiance mais vos personnels.

Le protocole pense à l'élève victime et la violence est forte pour la famille qui découvre que son enfant est harceleur. C'est aussi violent que d'avoir un enfant victime.

L'enfant harceleur est aussi en souffrance et pour une famille cela est aussi destructeur que d'avoir un enfant victime.

M Normand : je vous remercie pour votre confiance.

Concernant la prise en charge de la famille de l'élève présumé harceleur, au sein de l'établissement, nous recevons à plusieurs reprises la famille pour l'accompagner dans la démarche et la prise de conscience.

Il y a un effet de sidération et reconnaître que son enfant a fait quelque chose qui a eu un impact fort sur l'élève en face peut prendre du temps.

Nous recevons les familles des deux côtés pendant 2 ou 3h le temps que les cheminements se fassent et nous répondons aux différentes questions.

* Journée Portes Ouvertes : aura lieu le samedi 16 mars pour le collège, le lycée et l'internat

* Accueil des collèges de secteur : le lycée ouvrira ses portes aux collégiens jeudi 15 février, le matin, les élèves de Lanouaille et d'Excideuil, l'après-midi, les élèves de Thiviers.

- Questions diverses

* le bilan des remplacements de courte durée : HSE et parts de PACTE

Premier outil : Pronote données chiffrées brutes

Nombre d'heures non assurées 231h soit 4,31% du nombre total d'heures prévues

22h ont été remplacées soit 9,52%

Autre outil maison : voir par rapport aux nombres d'absences, les enseignants qui assurent les remplacements sont rémunérés en HSE ou en PACTE.

Ici, sur les 22h remplacées, 20h sont rémunérées en HSE du Rectorat et 2h au titre du PACTE.

Au collège, 20 en HSE et 10h en PACTE.

3 enseignants au total ont signé le PACTE.

* le délai de remise en état du terrain de basket du gymnase municipal.

M Morand : la commission hygiène et sécurité a demandé la fermeture.

M Bachelierie explique que le terrain principal de basket ne peut plus être utilisé en raison des paniers présentant des défauts pour les descendre.

M Morand précise qu'il va se renseigner et revenir demain par mail pour nous apporter les éclaircissements.

M Vaugrenard : est-ce que la commission a relevé que cela ?

M Bachelierie : je ne suis pas destinataire de ce rapport. Nous avons découvert que les manivelles pour descendre les paniers avaient été enlevées.

Nous avons posé la question à la mairie.

M Vaugrenard : j'attire votre attention sur ce bâtiment qui est en très mauvais état.

*: jeudi matin à partir de 6h30 venue d'un cabinet conseil

M Le Goanvic : le département a mandaté une étude pour analyser les fonctionnements des établissements et postes de travail.

Ces deux personnes pourront rencontrer tous les personnels départementaux.

* Samedi 9 mars : le collège accueillera l'opération une naissance – un arbre.

M Le Goanvic : L'établissement sera ouvert de 8h à 12h pour accueillir les parents souhaitant récupérer l'arbre célébrant la naissance de leur enfant.

* Bénédicte Pyrat : lorsque l'on mange au self lors du dernier passage, il n'y a plus de tri après 13h15. Il n'y a plus de bancs devant les portes blanches et une dernière question, les quantités au self sont insuffisantes et donc beaucoup sortent acheter de la nourriture et mangent à 15h00.

Est-ce que les parents peuvent payer plus pour qu'ils puissent avoir de plus grande quantité ?

M Normand : concernant le tri, je pense que le tri se termine plus tôt car les agents finissent leur service à 14h et on peut se poser la question sur cette poursuite du tri jusqu'à la fin du service.

Le département forme ses personnels et on fera remonter ce point.

Concernant les bancs, effectivement, c'est ma décision pour maintenir la sécurité de tous et je ne vais pas m'amuser à punir les élèves qui pourraient très bien aller ailleurs.

Concernant les quantités des repas, le passage au bio est en cours. L'apport calorique est sensiblement le même qu'avant.

Nous sommes en phase de transition, cela prend du temps, cela a un coût. L'établissement fait énormément de repas.

Le coût des repas nous est imposé par le Département.

Dans notre petit établissement, nous ne pouvons rien vous proposer d'autres à contrario des établissements plus grands qui peuvent proposer des cafètes.

M Bachelierie : il avait été question de créer une commission de menus.

M Normand : je pense que nous pourrions la mettre en place rapidement car les différents partenaires y sont favorables.

Mme Rouillon pourrait être l'animatrice de cette commission.

19h55 ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Motion structure / emploi / déstructuration du collège

Ce jour, le Conseil d'Administration du lycée Giraut de Borneil, échange et se prononce sur la structure pédagogique prévue pour la rentrée 2024.

Le CA souligne sa satisfaction de voir confortés, à l'échelle de ce lycée rural à faible effectif d'élèves, les moyens horaires globaux nécessaires à un enseignement de qualité qui honore le service public d'éducation.

Néanmoins, le CA dénonce l'augmentation du recours aux heures supplémentaires d'une part, l'augmentation de la part d'enseignants précaires et moins formés au sein des équipes pédagogiques d'autre part. Seuls une formation initiale exigeante et mûrie, l'emploi d'enseignants dans les conditions stables assurées par le statut de fonctionnaire, l'augmentation des salaires et l'abandon de la course aux heures supplémentaires, sont à même de rendre les personnels totalement disponibles pour le cœur de leur mission au sein de leurs classes.

A ce titre, le CA du lycée Giraut de Borneil exprime sa solidarité avec la position portée par les personnels et d'autres catégories de membres du CA du collège Giraut de Borneil, relativement à la mise en œuvre nationale dégradante de la dernière prétendue réforme pédagogique ministérielle, dans le cadre d'une DHG actant le passage des effectifs de classe à plus de 30 élèves. Les collégiens triés et catalogués dès l'entrée au collège sont nos lycéens de demain. Contre la résignation de cette assignation à échelle sociale, le CA revendique l'ambition de parcours scolaires émancipateurs.